

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du Jeudi 5 Mars 2020

Présents : M. WIELGOCKI Richard, M. COCHIN Éric, Mme ROCHE Josiane, M. COCHIN Didier, Mme NEROT Magalie, M. MAROIS Frédéric, M. ZOLA Jean-Marc, M. LEVEL Christophe, Mme CIRET Carole

Absent : M. BESNARD Philippe

Secrétaire de séance : Mme CIRET Carole

▶ TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

010_2020

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux d'éclairage public préparé à la demande de la commune par ENERGIE Eure-et-Loir :

Lieu : GOUILLONS

Libellé : Suppression des lampes à vapeur de mercure. Partie 2

Il est à remarquer que les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie. En l'état, ces travaux prévoient en effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

En cas d'accord, ces travaux seraient alors réalisés par ENERGIE Eure-et-Loir et donneraient lieu à la mise en œuvre du plan de financement suivant :

Coût estimatif HT des travaux	Prise en charge par ENERGIE Eure-et-Loir		Contribution de la collectivité* (Article L5212-26 du CGCT)	
15 000 €	40 %	6 000 €	60 %	9 000 €

*au titre de la maîtrise de la consommation d'énergie (Article L5212-26 du CGCT)

Ainsi, après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de travaux à intervenir sur le réseau d'éclairage public ainsi présenté,
- Approuve le plan de financement correspondant, le versement de la contribution financière de la commune intervenant après réalisation des travaux sur présentation d'un titre de recette émis par ENERGIE Eure-et-Loir.

▶ Questions diverses :

- néant



En mairie le 9 Mars 2020,
Le Maire,

WIELGOCKI Richard